

qui ne travaillent pour qu'ils puissent se former davantage pour qu'ils puissent avoir la dignité du travail. C'est le but de cette réforme, et nous allons discuter avec les provinces pour savoir de quelle façon cela devrait être géré. Mais il ne faut pas créer une situation où le gouvernement fédéral disparaîtrait complètement et où la redistribution entre les riches et les pauvres est éliminée dans ce pays. Cela serait très défavorable pour les provinces et les régions les plus pauvres du pays.

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

M. Michel Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, de graves allégations se sont multipliées au cours de l'été, remettant en cause l'intégrité du Service canadien du renseignement de sécurité, mieux connu sous l'appellation SCRS.

Le SCRS aurait utilisé un informateur pour mettre sur pied un groupe raciste canadien. Le même informateur aurait également infiltré l'entourage du chef du Parti réformiste.

Ma question s'adresse au premier ministre. Compte tenu de la gravité de la situation, est-ce que le premier ministre considère comme acceptable que le SCRS puisse infiltrer un parti politique démocratiquement constitué, cueillir des informations au sujet du réseau anglais de Radio-Canada, du Congrès juif canadien et contribuer à la fondation d'un groupe raciste canadien?

Est-ce que le premier ministre considère que c'est correct?

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, ce dont le député parle n'est rien de plus que des allégations, et certaines ont été catégoriquement niées par le Service canadien du renseignement de sécurité.

Toutes ces allégations sont examinées par le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, un organisme créé par le Parlement et sans lien de dépendance avec le gouvernement ou le SCRS. Je pense que nous devrions attendre d'avoir vu son rapport. À la lumière de ce rapport, nous pourrions prendre toutes les mesures qui s'imposent, compte tenu de ce qui aura été prouvé, si jamais c'était le cas.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, le solliciteur général ne conviendrait-il pas que la meilleure façon, et la seule façon d'ailleurs, de faire toute la lumière sur les agissements allégués du SCRS serait d'accepter de mettre sur pied une commission royale d'enquête qui aurait de vrais pouvoirs pour savoir exactement de quoi il retourne des agissements supposés du SCRS?

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à préciser que nous parlons

Questions orales

d'allégations dénonçant des choses qui se seraient produites avant l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement.

Ensuite, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité se compare à mon avis à une commission royale permanente ayant pour mandat permanent d'examiner les activités du Service canadien du renseignement de sécurité. Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité est mis sur pied par décret. Il est autorisé à interroger les gens, à examiner les documents et à faire tout ce qu'une commission royale ferait, pour tout ce qui a trait aux activités, prétendues ou réelles, du Service canadien du renseignement de sécurité.

À mon avis, en créant ce comité, le Parlement a pris les mesures dont parle le député. Nous avons l'équivalent d'une commission royale chargée de se pencher sur les allégations en question.

L'ÉCONOMIE

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest): Monsieur le Président, le premier ministre a répondu à la première question du chef de l'opposition sur l'unité nationale en reprenant des choses qu'il a déjà dites cent fois.

• (1445)

Dans les circonstances, le premier ministre aurait dû donner une réponse plus adéquate et plus énergique et dire qu'il avait l'intention de rendre le Canada le plus attrayant possible pour tous les Canadiens en équilibrant le budget, en offrant des allègements fiscaux et en modifiant les programmes sociaux de façon à les rendre plus abordables et à les décentraliser. Des mesures semblables, plutôt que les demi-mesures présentées à la Chambre, sont la marque d'un bon gouvernement.

Quelles mesures nouvelles et plus audacieuses le premier ministre entend-il prendre, dans l'intérêt de l'unité nationale, pour équilibrer le budget, réduire les impôts et réparer le filet de sécurité sociale?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter le chef du Parti réformiste pour la promotion qu'il a obtenue.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien (Saint-Maurice): Je constate avec grand plaisir que le député de Calgary-Ouest a eu l'humilité de changer de place avec le député de Calgary-Sud-Ouest.

Pour ce qui est de la meilleure façon de préserver l'unité de ce pays, le député a raison. Il faut avoir une économie dynamique et c'est exactement ce à quoi nous travaillons actuellement. S'il examine les résultats, le député peut voir que quelque 265 000 emplois ont été créés depuis que nous formons le gouvernement. L'emploi a enregistré une hausse de 6,4 p. 100 au cours du dernier trimestre.

Si nous suivions la recette réformiste, nous provoquerions immédiatement une récession énorme au Canada. Si nous retirions d'un seul coup 40 milliards de dollars de l'économie, le